

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Mesures pour atteindre les objectifs de bon état					Mesures spécifiques du registre des zones protégées	Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances
		Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses	Prélèvements	Altérations hydromorphologiques	Autres pressions		

Cance Ay - AG_14_02

FRDR10103	Ruisseau d'embrun		X				
FRDR10256	Ruisseau de bassemon	X				X	
FRDR10435	Ruisseau de lignon		X				
FRDR10684	Ruisseau de la goueille	X	X				
FRDR10697	Ruisseau de crémieux		X			X	
FRDR11316	Le riotet					X	
FRDR11560	Rivière le ternay			X			
FRDR11880	Ruisseau du pontin	X				X	
FRDR1348	Rau d'Ozon			X		X	
FRDR1357	Rau de Torrenson		X	X		X	
FRDR459	L'Ay	X		X			
FRDR460	La Cance de la Deume au Rhône	X	X	X		X	
FRDR461b	Déôme en amont de la commune de Bourg Argental	X	X				
FRDR461c	Déôme de l'amont de Bourg Argental à la confluence Cance Déûme		X	X		X	
FRDR465	Ecoutay	X	X	X			
FRDR468	Limony			X			

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR10103 Ruisseau d'embrun

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR10256 Ruisseau de bassemon

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0501 Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE33316	plan d'eau Planèze

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR10435 Ruisseau de lignon

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage Nom de l'ouvrage

ROE9299 microcentrale de Pantu - Beaumarais

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR10684 Ruisseau de la goueille

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0501 Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR10697 Ruisseau de crémieux

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR11316 Le riotet

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE82193	Seuil amont confluence de Déôme
ROE82194	2ème seuil en amont de la confluence avec la Déôme
ROE82195	Seuil de la Roue
ROE82196	Seuil amont cinéma
ROE82276	Seuil amont RD2
ROE82278	Seuil Chambonnet aval
ROE82279	Seuil Chambonnet intermédiaire
ROE82280	Seuil Chambonnet amont
ROE82281	Seuil microcentrale Rouchouse
ROE82282	Seuil aval pont du Martinet
ROE82295	Passage à gué du Martinet
ROE82300	Seuil Pochon
ROE82301	Prise d'eau station eau potable
ROE82302	Seuil de la Croix de Pouze

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR11560 Rivière le ternay

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR11880 Ruisseau du pontin

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR1348 Rau d'Ozon

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR1357 Rau de Torrenson

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, nitrates, pesticides, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0202 Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates

AGR0302 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0801 Réduire les pollutions ponctuelles par les fertilisants au-delà des exigences de la Directive nitrates

AGR0804 Réduire la pression phosphorée et azotée liée aux élevages au-delà de la Directive Nitrates

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR459 L'Ay

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, matières organiques et oxydables, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR460 La Cance de la Deume au Rhône

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

IND0201 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)

IND0301 Mettre en place une technologie propre visant principalement à réduire les substances dangereuses (réduction quantifiée)

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0502 Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations >=2000 EH)

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE28999	Moulin d'Assuis aval
ROE9239	Assuis Marnas (prise d'eau microcentrale)
ROE9255	Moulin Tourtel (prise d'eau microcentrale)
ROE9272	Font Besset - amont de la Fougère
ROE9283	Moulin/Cance ancien seuil
ROE9289	Moulin/Cance (seuil prise d'eau microcentrale)

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR461b Déôme en amont de la commune de Bourg Argental

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : **Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR461c Déôme de l'amont de Bourg Argental à la confluence
Cance Déôme

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, pesticides, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : **Altération de la morphologie**

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : **Prélèvements**

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR465 Ecoutay

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : **Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

Pression à traiter : **Prélèvements**

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

8 - Ardèche Gard

Cance Ay - AG_14_02

FRDR468 Limony

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau